

Moins d'un mois après l'installation à Matignon du comité de la filière industrielle de sécurité (CoFIS), le groupe de pilotage du COFIS a tenu vendredi sa première réunion en marge du salon mondial de la sécurité et de la sûreté intérieure des Etats, Milipol.

Cheville ouvrière de la filière « sécurité », le groupe de pilotage du CoFIS réunit, sous la coprésidence de Francis DELON (secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale) et de Pascal FAURE (directeur général de la compétitivité, de l'industrie et des services), des industriels, des représentants de l'Etat, des opérateurs d'importance vitale et des acteurs de la recherche académique. Hervé GUILLOU, président du conseil des industries de confiance et de sécurité (CICS) et Christophe LECOURTIER, directeur général d'UBIFrance, en assurent la vice-présidence.

Dans le cadre d'un dialogue public-privé resserré, cette première réunion du groupe de pilotage a permis de préciser les actions nécessaires pour mettre en oeuvre la feuille de route ambitieuse décidée par le Premier ministre le 23 octobre dernier. Cette feuille de route, qui couvre des domaines aussi divers que la protection des grandes infrastructures publiques ou privées, la sécurité du transport, le secours aux personnes, la sécurité des frontières, la lutte contre le terrorisme et la grande criminalité, la gestion de crise, ou encore la cybersécurité, se décline en sept axes :

- identifier les forces et faiblesses du marché français de la sécurité ;
- identifier les technologies critiques et stratégiques à préserver ou à développer ;
- élaborer un premier recensement des besoins prioritaires de l'Etat et des opérateurs ;
- soutenir le lancement de projets de démonstrateurs structurants pour la filière ;
- soutenir les entreprises françaises à l'export, en favorisant l'émergence d'un club France ;
- utiliser le levier européen, en proposant une stratégie nationale publique-privée ;
- mettre en réseau les acteurs.

Cette feuille de route s'inscrit bien entendu pleinement dans la stratégie globale du Gouvernement pour la Nouvelle France industrielle et s'articule étroitement avec plusieurs des 34 plans dévoilés le 12 septembre dernier, en particulier le plan « cybersécurité ».

Cinq groupes de travail seront installés d'ici la fin du mois de janvier, afin de mettre en réseau les compétences publiques et privées nécessaires à la réussite de ces objectifs.

Parmi les sujets concrets d'ores-et-déjà identifiés, la modernisation des réseaux de radiocommunication des forces de sécurité, la sûreté du transport aérien, la protection des bâtiments accueillant du public ou la vidéosurveillance font partie des projets de démonstrateurs jugés prioritaires. Ces projets seront présentés conjointement par les acteurs publics et privés de la filière devant le fonds unique interministériel et le commissariat général à l'investissement.